

Association Cheval Découverte
Compte-rendu de la réunion du comité directeur
Le 23 Août 2022, à Las courtines, Polminhac

<u>Membres</u>	<u>Présents</u>	<u>Absents excusés</u>	<u>Absents</u>
Jean	X		
Anne	X		
Camille	X		
Cyrielle	X		
Pascal	X		
Elizabeth	X		
Antoine	X		
Catherine	X		
Léa C.	X		
Maëlle	X		
Hervé	X		
Laure	X		
<u>Invités</u>	<u>Présents</u>	<u>Absents Excusés</u>	<u>Absents</u>
Léa	X		

Ordre du jour :

- Point sur le TEAM saison 2021-2022
- Organisation du Vital Sport / Journée portes ouvertes
- Fête du Cheval et fête des jeux « A tu de jogar de Badailhac »
- Nouvelle organisation

Point sur le TEAM 2021-2022 :

Les résultats des filles ayant été publiés sur le Facebook de Cheval Découverte, ce point est concentré uniquement sur la partie financière.

Il reste 233,50 € à la charge de chaque parent (dont le chèque de caution qui avait été demandé avant le départ pour les championnats).

Au niveau des subventions, pour l'instant l'association a reçu 2 561 €, il manque encore Groupama, le Conseil Général et le Crédit Agricole Centre France.

Organisation du Vital Sport :

L'édition 2022 se déroulera le samedi 03 Septembre de 9h à 17 h à Décathlon Aurillac (avec une coupure d'une heure à midi).

Il faudra prévoir du matériel pour faire un parcours (plots, branche basse, barres,), le chargement se passera le vendredi soir, Anne sera présente pour aider.

Les besoins en bénévoles sont définis comme suit : 8 personnes le matin et 8 l'après-midi. La présence des filles du TEAM est souhaitée, Léa D. Se charge de les en informer.

L'information de l'organisation de cette journée sera faite via le mail qui sera envoyé aux adhérents pour prévenir de la rentrée 2022. Maëlle se charge de publier cette annonce sur Facebook.

Organisation de la Journée Portes Ouvertes (JPO) :

Elle se déroulera le dimanche 04 Septembre de 14h à 17h. L'organisation sera identique à celle de l'année dernière, avec toutes les animations dans la carrière. La préparation se fera le matin à 10h, la buvette sera mise en place (selon la météo).

Un appel à bénévoles sera fait, il est pour l'instant prévu 14 personnes, le port de la tenue Cheval Découverte est fortement souhaité.

Fête du cheval et fête des jeux « A tu de jogar » de Badailhac :

Cette année la FFE a choisi de fixer une date obligatoire au 11 Septembre. Il a été mis en avant le manque de pertinence de l'événement si près de la rentrée.

En parallèle Cheval Découverte participera à la fête des jeux « A tu de jogar » Badailhac. 4 poneys seront présents, il faudra donc prévoir 4 bénévoles. Le tour de poney sera gratuit, en échange l'association qui organise les jeux nous fera de la pub.

Cheval Découverte sera présent à Badailhac de 10h à 12h30, la fête du cheval se déroulant l'après-midi de 14h à 17h.

Comme indiqué lors de la saison dernière, la SCEA considérant que l'association n'est plus en mesure d'assurer la totalité des missions mentionnée dans ses statuts, l'organisation future a été décidée par la SCEA . Dorénavant la SCEA récupère le prix des adhésions ; en échange, elle prend en charge les coûts qui étaient à l'origine supportés par l'association. Cette dernière ne sera plus financée que par les bénéfices de la buvette, de la boutique et les engagements sur les concours organisés à Lascourtines. Ces changements vont entraîner une inévitable modification des statuts qui devra être annoncée lors de l'Assemblée Générale de Noël et via une Assemblée Générale Extraordinaire.

Les membres du comité directeur regrettent très fortement l'absence totale de communication et de concertation sur le sujet de cette nouvelle organisation, la réunion se déroulant une semaine avant la rentrée et ne laissant donc aucune marge de manœuvre. La question se pose de savoir quel va être l'avenir de l'association Cheval Découverte avec ce nouveau mode de fonctionnement.

La SCEA considère que les missions restant dévolues à l'association sont encore trop lourdes pour les bénévoles et pour certaines, doivent être reprises par la SCEA.

Ceci induit un nouveau fonctionnement entre l'association et la SCEA ; ces changements induiront une modification des statuts de l'Association cheval Découverte lors d'une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire en Décembre 2022.

Pour éclaircir la situation, Jean demande à ce qu'il soit ajouté au compte rendu, même, si cela n'a pas été dit au cours de la réunion, le paragraphe intitulé « Nouvelle organisation » (couleur verte).

Mais avant cela, un petit rappel de l'historique du fonctionnement adopté en 2020 nous semble nécessaire. (Écrit en Italique).

Réunion du Comité Directeur du 11 JUIN 2020

Alain, président de l'association Cheval Découverte depuis 2014 présente sa démission à compter du 31/08/2020.

Une nouvelle présidence doit être votée à cette date au plus tard.

Jean responsable de la SCEA, considère que la partie professionnelle du club(gestion des licences, gestion des cours, encaissements correspondants) est trop lourde pour des bénévoles et doit être reprise par la SCEA. Ceci induit un changement dans les relations entre l'association et la ferme équestre, même si le fonctionnement général reste transparent pour les adhérents :

- La SCEA reprendrait la gestion professionnelle de l'activité*
- L'association s'occuperait de la gestion des adhérents et de l'organisation des manifestations. Elle resterait affiliée à la fédération et aurait comme moyens financiers les adhésions, les bénéfices des manifestations, les ventes de la buvette et de la boutique. Elle prendrait en charge une partie des heures effectuées par Léa et Maurice. Elle resterait détentrice du contrat avec la communauté de communes pour l'entretien des chemins.*

- Elle mettrait en place la TEAM Cheval Découverte et gérerait son fonctionnement.

Pour rappel, ces propositions d'organisation avaient été adoptées lors de la réunion du C.D. du 23/07/2020, avec en plus un volet concernant la communication avec les adhérents assurée par Léa et la nécessité de créer un fichier informatique commun entre la SCEA et l'association pour le suivi des adhérents !

Réunion du Comité Directeur du 23 Juillet 2020

La SCEA reprend la gestion financière globale : salaires, licences, prestations de tous types (cours, manifestations, stages...). Un seul groupement d'employeurs sur les 2 existants va perdurer.

L'association s'occupe d'encaisser les adhésions, d'organiser les manifestations (fête du club et environ 9 concours par an), de gérer le volet de la communication aux adhérents (Facebook, Instagram) et de la TEAM. Elle garde le volet des subventions de la ComCom, de la commune et du département concernant les écoles de sport. Elle peut être amenée à participer à l'entretien des chemins. Elle gère la boutique et la buvette.

Pour 2022, Jean :

Nouvelle organisation :

Comme indiqué au long de la saison dernière et depuis le départ de Mr Alain Fouchard , la SCEA fait le constat que l'association n'est plus en mesure d'assurer le fonctionnement mis en place par l'équipe précédente à savoir : gérer à son compte la totalité du fonctionnement club de septembre à juin sur la base des règles mises en place d'un commun accord entre association et SCEA ferme équestre représentée par Jean Madamour , à savoir :

Avant le 23 Juillet 2020

- * 100% des recettes club encaissées par l'association
- * gestion des inscriptions, du fichier adhérent, des inscriptions stages par l'association.
- *rétrocession de 65% du chiffre d'affaire à la SCEA pour l'entretien de la cavalerie, matériel pédagogique, équipements sportifs (carrières manèges...) électricité eau loyers ...
- *prise en charge des heures de travail des deux salariés du groupement d'employeur de septembre à juin.
- *prise en charge du cadeau de Noël pour les adhérents.

Pour faire face à cette situation, confier les missions plus réalisées par l'association à des salariés, et assurer l'équilibre financier de l'activité club mis à mal suite au désengagement de la saison 2021 - 2022, la SCEA, après l'avoir évoqué à plusieurs reprises au long de la saison précédente, confirme qu'elle va appeler directement une adhésion à l'inscription des cavaliers pour la rentrée 2022. Les coûts de fonctionnement liés à la gestion de ces missions reprises par la SCEA seront pris en charge par celle-ci.